



La Vie à St Martin

N°2 - Avril 2010

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT MARTIN DE LENNE

Le mot du Maire

Chères administrées, chers administrés,

Comme nous vous l'avons annoncé lors de la cérémonie des vœux, l'équipe municipale est heureuse de vous adresser le bulletin municipal N°2.

Vous pouvez constater que le titre de ce journal a changé conformément aux souhaits du conseil municipal remanié à la suite des élections municipales partielles de juin 2009.

Après une période trouble marquée par une contestation systématique dans la première année de la mandature qui a nui au fonctionnement du conseil municipal, votre nouvelle équipe s'est mise immédiatement en action pour lancer deux grands projets essentiels pour la vie de la commune :

-- agrandissement de notre école en créant une nouvelle classe et en ré-aménageant le bâtiment ancien.

Nos jeunes enfants méritent bien d'être accueillis dans les meilleures conditions.

-- aménagement de la salle des fêtes et de ses abords pour améliorer l'accueil des associations et des habitants de la commune.

Pour plus de détails, voir page 2 les projets 2010.

Les plans définitifs de ces réalisations pourront être consultés en Mairie dans les prochaines semaines, dès qu'ils nous seront communiqués par notre architecte.

Les travaux de l'école ne pouvant pas débuter avant début juillet 2010, nous prévoyons d'engager en priorité les travaux de la salle des fêtes, pour y accueillir provisoirement les élèves à la rentrée scolaire de septembre 2010.

Ces réalisations ne devraient pas compromettre les travaux d'entretien courants, ni la poursuite des investissements nécessaires tels que voirie et assainissement.

Votre Maire et son équipe municipale feront le maximum pour que la réalisation de ces projets perturbe le moins possible la vie des habitants de St Martin.

Roland Puel, Maire



Le clocher

*Mon père est né ici
Et bien sûr avant lui
Son père et son grand-père
Déjà à l'époque
La flèche droite et fière
S'élançait dans le ciel
Les cloches doucement
Rythmaient l'envol du temps
Les heures, l'angélus
Les baptêmes, les mariages,
les deuils
Pour mon père aussi
Elles sonnèrent un jour
Il en parlait souvent
De ce clocher détruit
Mes grands-parents hélas
disparurent trop tôt
Je ne les connus pas
Ma tante, mes cousins,
mes amis*

*Se souvenaient aussi
De sa belle prestance
Et moi qui pourtant suis
née bien loin d'ici
J'ai souvent rêvé
Assise devant ma porte
De ce clocher mythique
Il me semblait le voir
se dresser sur la butte
Et si pendant longtemps
J'ai vécu loin de lui
Maintenant je suis là
Et s'il n'a pas sonné
Le jour de mon baptême
Je suis sûre pourtant
Qu'un beau jour reconstruit
Dans sa splendeur première
Il sonnera pour moi
A mon heure dernière
Jacqueline Sales*

SOMMAIRE

Page 2 : Les réalisations de 2009

Page 2 : Les projets de 2010

Page 3 : Communiqué du SPANC

Le point santé

Le point sur le tri sélectif

Page 4 : Informations Mairie



LES REALISATIONS DE 2009

PAR LA COMMUNE

▶ 38 lampadaires dans le bourg et le village de Lenne, considérés comme irréparables et obsolètes, ont été remplacés par des modèles plus performants (éclairage accru pour une consommation électrique largement moindre).

▶ Conjointement les élus et le personnel communal de St Saturnin et St Martin ont procédé au renforcement de la pile centrale du Pont d'Orbis

PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

▶ La voie communale du Causse de Lenne a été entièrement restaurée sur une longueur de 1.6 kilomètres compte tenu de sa dégradation avancée.



LES PROJETS DE 2010

PAR LA COMMUNE

▶ Dans le cadre de ses compétences, la commune a décidé d'agrandir et de rénover l'école actuelle afin d'accueillir plus d'élèves et de satisfaire à la réglementation en vigueur notamment en ce qui concerne l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour cela, il a été prévu de construire un nouveau bâtiment à côté de celui existant. Cette nouvelle construction comportera, en plus de la salle de classe, le bureau de l'enseignant, une salle informatique, un hall d'entrée et des vestiaires. Le bâtiment ancien fera l'objet d'une réhabilitation complète et comprendra un espace cantine dans l'ancienne salle de classe et des sanitaires dans la partie gauche de ce bâtiment.

Le coût des travaux (hors maîtrise d'œuvre) est estimé à 250 000 € HT.

▶ Il a été décidé de créer une salle pour les associations, un espace bibliothèque, et un local pour les chasseurs construits dans le prolongement de la salle des fêtes. Ce local permettra notamment la découpe du gibier dans le respect des normes sanitaires. De plus, il est envisagé d'installer un bar extérieur (genre paillote) et de refaire les abords de la salle des fêtes y compris ceux de la mairie.

Le coût des travaux (hors maîtrise d'œuvre) est estimé à 121 800 € HT.

▶ Les plans relatifs à la 2^{ème} tranche du lotissement le Laubertinque (découpage des lots, disposition de la voirie et des réseaux) ont été finalisés et le permis de lotir va être déposé dès que possible. La décision du lancement des travaux de viabilisation des terrains sera subordonnée éventuellement aux engagements d'achat des futurs acquéreurs.

PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

▶ La Communauté de communes a vendu le multiple rural à Mme Rose Marquès dans le respect des engagements pris dans le contrat de gérance passé en 2005. La commune de Saint Martin de Lenne lui a également vendu la licence IV qu'elle exploitait.

▶ L'assainissement collectif de la rue de l'Eglise prévu en 2009 n'a été réalisé qu'en mars 2010 suite à des impératifs techniques de l'entrepreneur qui avait obtenu le marché de travaux. Il concerne 6 habitations dont 11 habitants permanents.

▶ L'assainissement collectif concernant les habitations situées de part et d'autre de l'ancien accès nord côté Saint Geniez d'Olt devrait également être réalisé courant 2010 (sous réserve de l'obtention de subventions).

PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA HAUTE VALLEE DE L'AVEYRON (SIAH)

► Dans le cadre du Programme Pluriannuel de Gestion des berges de l'Aveyron, de la Serre et de l'Olip 2009-2013, la première tranche qui consiste en l'entretien de la ripisylve (végétation des bords des berges), la replantation et la protection de ces plantations a été lancée. Le SIAH dont la commune de Saint Martin de Lenne fait partie, est autorisé à intervenir sur des parcelles privées car ces travaux ont été déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral.

► La commune de Saint Martin de Lenne a accepté de participer aux travaux d'aménagement du Trou du Souci qui vont être menés par le SIAH. Il s'agit de réaliser des travaux sur la prise d'eau permettant d'alimenter le Trou du Souci et d'en réguler son débit en période de sécheresse.

COMMUNIQUE DU SPANC

Où que vous habitez, vous produisez des effluents domestiques qui doivent être traités avant rejet dans le milieu naturel. En zone urbanisée, vos effluents sont acheminés à la station d'épuration par l'intermédiaire du réseau d'égouts. En zone non urbanisée, vos effluents sont traités grâce à un dispositif d'assainissement individuel compatible avec le sol existant (fosse septique toutes eaux et son dispositif d'épuration).

En zone urbanisée, c'est le service d'assainissement collectif qui gère le réseau et la station d'épuration (Communauté de Communes Lot et Serre pour la commune de Saint Martin de Lenne); en zone non urbanisée, c'est le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Ce dernier est assuré par le Parc naturel régional des Grands Causses depuis plus de 6 ans.



Depuis l'été 2009, ce service fait l'objet d'une redevance dont le montant est de 30 € par an et par dispositif. Elle permet de pérenniser ce service obligatoire pour les communes et d'assurer les visites régulières chez les particuliers.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SPANC :
Parc naturel régional des Grands Causses
71 Boulevard de l'Ayrolle - B.P. 126 - 12101 MILLAU Cedex
Tél : 05 65 61 35 50 (standard) / Fax : 05 65 60 21 18
Mail : spanc.pnrge@parc-grands-causses.fr
Site Internet : www.parc-grands-causses.fr

LE POINT SANTE

Nous joignons à ce bulletin 2 fiches : une sur le cancer du sein et une sur le cancer du colon et du rectum.

Il s'agit d'un résumé d'informations communiquées par l'ADECA (Association aveyronnaise pour le DEpistage des Cancers) et lors d'une réunion d'information sur le cancer du sein qui a eu lieu le 07 janvier 2010 à Campagnac.

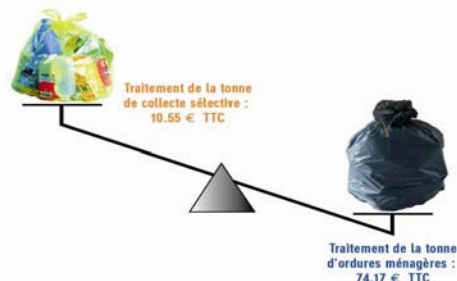
LE POINT SUR LE TRI SELECTIF

Nous vous rappelons l'importance de bien trier vos déchets. En effet, en triant vous faites un geste pour l'environnement et vous réduisez le coût de la facture pour la collectivité, dégageant ainsi des crédits pour la réalisation de projets améliorant votre qualité de vie.

A titre d'exemple : le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte 74.17 € TTC alors que le traitement d'une tonne d'emballages coûte 10.55 € TTC. Le papier et le verre sont revendus respectivement à un papetier et une verrerie.

De plus, il est nécessaire de réduire les corps creux avant de les déposer dans les colonnes correspondantes.

Il en est de même pour les cartons d'emballages.



Nous vous recommandons d'utiliser un composteur pour les déchets organiques afin d'éviter leur transport vers un centre de traitement des déchets. Nous vous rappelons que des composteurs sont en vente au prix de 15 € à la Communauté de Communes Lot et Serre.

INFORMATIONS MAIRIE



Suite au remaniement du Conseil Municipal après les élections municipales complémentaires du 21 juin 2009, nous félicitons et remercions très sincèrement nos 5 nouveaux conseillers municipaux : Sébastien Cros, Jean-Michel Siebert, Paul-Antoine Périé, Serge Chevrier et Jean-Claude Granchette pour leur engagement au service de la commune.

Constitution de la nouvelle équipe de gauche à droite.

En bas : Alain Chevrier, Serge Chevrier, Jean-Michel Siebert.

En haut : Roland Puel, Michel Deltour, Jacqueline Sales, Jean-Claude Granchette, David Cantagrel, Hervé Balitrand, Sébastien Cros.

Absent lors de la photo : Paul-Antoine Périé

ETAT CIVIL 2009

1 transcription de décès : Louis Nozeran

4 mentions de naissance : Lylou Bertrand (26/02/2009), Garance Vannier (05/10/2009), Audric Vannier (05/10/2009), Titouan Galtier (29/10/2009). Nous félicitons les heureux parents et particulièrement notre secrétaire de mairie, Carole Solanet, pour la naissance de ses jumeaux, Garance et Audric.

RESULTAT DU RECENSEMENT 2009 : 293 personnes

En 2010, le nombre d'habitants légaux estimé par l'INSEE est de 249. Le recensement effectué en 2009 ne sera pris en compte qu'en 2012.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles et garçons) de nationalité française qui vont avoir 16 ans en 2010 doivent venir se faire recenser en mairie au plus tard le mois de leur anniversaire.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes voulant s'inscrire sur la liste électorale de la commune pour 2011 doivent venir se présenter à la mairie avant le 31/12/2010.

CALENDRIER DES BENNES A ENCOMBRANTS ET FERRAILLES 2010

<u>ST MARTIN DE LENNE (chemin de Solignac)</u> Du lundi 15 février au lundi 1 ^{er} mars Du lundi 31 mai au lundi 14 juin Du lundi 13 septembre au lundi 27 septembre	
<u>ST SATURNIN DE LENNE</u> Du lundi 16 mars au lundi 29 mars Du lundi 19 juillet au lundi 02 août Du lundi 25 octobre au lundi 08 novembre	<u>CAMPAGNAC</u> Du lundi 29 mars au lundi 12 avril Du lundi 02 août au lundi 16 août Du lundi 08 novembre au lundi 22 novembre
<u>ST LAURENT D'OLT</u> Du lundi 1 ^{er} février au lundi 15 février Du lundi 17 mai au lundi 31 mai Du lundi 31 août au lundi 13 septembre	<u>LA CAPELLE BONANCE</u> Du lundi 03 mai au lundi 17 mai Du lundi 22 novembre au lundi 06 décembre

Pensez à bien trier les encombrants des ferrailles et à les placer dans les bennes respectives !